

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

Portant nomination d'un Conseiller  
Technique à l'Economie du Président de  
la République et du Directeur Général  
du Ministère de l'Intérieur, de la  
Sécurité et de l'Orientation Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU L'Ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975, fixant la composition du  
Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères ;  
VU le Décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouver-  
nement ;  
VU le Décret 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services ratta-  
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des  
membres du Gouvernement ;  
SUR Proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolu-  
tion Populaire du Bénin ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er : Le Camarade ATTLOU Sévérin, est nommé Conseiller Techni-  
que à l'Economie du Président de la République.

ARTICLE 2.- : Le Camarade AHOYO Roger est nommé Directeur Général du  
Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orientation Nationale.

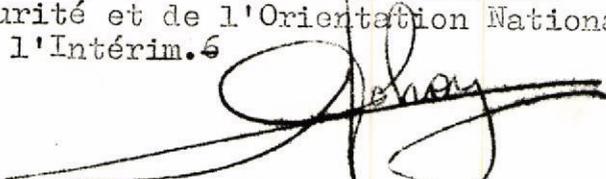
ARTICLE 3.- : Le présent décret qui abroge toutes dispositions anté-  
rieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 6 MAI 1977

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Pour  
Le Ministre des Finances, absent  
le Ministre Délégué Auprès du Président  
de la République, Chargé de l'Intérieur  
de la Sécurité et de l'Orientation Nationale,  
Chargé de l'Intérim.6

Mathieu KEREKOU

  
Martin DOHO AZONHINO.-

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 MF -MISON 8 - autres Ministères 13  
Intéressés 2 DPE-DGAJL-INSAE- 6 IGE et ses sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc.3  
DB-DCF-DCTP-DSDV-DI 20 UMB-BN-FASJEP 6 JORPB 1